

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2025

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 04/04/2025, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION	
AMENAGEMENT DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE DES MUREAUX : APPROBATION DU PROGRAMME	
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 04/04/2025	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 120

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HEYBLOM Frédéric, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LEBouc Michel, LECOILE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (**141**)

Absent(s) représenté(s) : 15

BERMANN Clara a donné pouvoir à COGNET Raphaël
CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne
DEBUISSER Michèle a donné pouvoir à CONTE Karine
DUBERNARD Marie-Christine a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
GAULARD Didier a donné pouvoir à TELLIER Martine
HAFID Karima a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert
HAMARD Patricia a donné pouvoir à BLONDEL Mireille
JOREL Thierry a donné pouvoir à WOTIN Maël
LAVIGOGNE Jacky a donné pouvoir à REYNAUD-LEGER Jocelyne
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck
MOISAN Bernard a donné pouvoir à BOUTON Rémy
MONNIER Georges a donné pouvoir à NICOT Jean-Jacques
PERRON Yann a donné pouvoir à MALAIS Anne-Marie
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc
PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOILE Gilles

Absent(s) non représenté(s) : 2

EL ASRI Sabah, POURCHE Fabrice

Absent(s) non excusé(s) : 4

ANCELOT Serge, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, DAUGE Patrick

134 POUR :

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HEYBLOM Frédéric, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOILE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE :**1 ABSTENTION :**

NAUTH Cyril

0 NE PREND PAS PART :

EXPOSÉ

Le Centre Technique Communautaire (CTC) des Mureaux, sis 18 rue Levassor, dont le bail arrive à échéance le 31 décembre 2025, présente des locaux insuffisants pour l'effectif en place.

Le partage des espaces avec d'autres entreprises limite les aménagements possibles, tandis que les infrastructures ne répondent pas pleinement aux normes du code du travail (sanitaires et vestiaires en nombre insuffisant pour le personnel). De plus, la salle de restauration ne peut accueillir l'ensemble des agents en simultané, nécessitant ainsi la mise en place d'un planning d'occupation. Ces contraintes affectent le fonctionnement du site et le confort des agents, justifiant une réflexion sur l'adaptation des locaux.

Dans ce contexte, la Communauté urbaine a fait l'acquisition, le 12 mars 2024, d'un ancien site technique, dans la perspective d'y installer le futur CTC des Mureaux.

Le site localisé au 4 rue Nicéphore Niepce aux Mureaux dispose d'une superficie de 5 000 m², dont 2 000 m² d'espace intérieur et 3 000 m² d'espace extérieur.

La première phase de travaux concerne l'aménagement de la zone administrative et la sécurisation de la zone logistique dédiée au stationnement de certains véhicules et au stockage du matériel.

Le programme des travaux de la première phase a pour objet :

- L'aménagement des bureaux et sanitaires pour le personnel administratif ;
- La création des vestiaires avec douches et sanitaires pour les agents techniques ;
- L'aménagement d'une salle de réunion ;
- L'aménagement d'un réfectoire ;
- La reprise du revêtement de sol, de la peinture, des cloisons ;
- Le remplacement des portes et fenêtres afin de répondre aux exigences thermiques ;
- Le remplacement des portes extérieures défectueuses ;
- La reprise totale de l'installation électrique ;
- La mise en place d'un système de Chauffage-Ventilation-Climatisation (CVC) ;
- La mise aux normes de la plomberie sanitaire ;
- La sécurisation de l'entrepôt ;
- La démolition du local attenant à l'entrepôt ;
- La création de prises de recharge pour le parc électrique (véhicule utilitaire électrique, chariot élévateur).

Le coût prévisionnel de la première phase de travaux est estimé à 1 040 000 €HT, soit 1 248 000 €TTC, qui se décomposent comme suit :

- Pour les études : 210 000 €HT, soit 252 000 €TTC
- Pour les travaux : 830 000 €HT, soit 996 000 €TTC

La première phase débutera à la fin du premier semestre 2025 et prendra fin en décembre 2025.

La seconde phase des travaux concernera la reprise de l'enveloppe du bâtiment et l'aménagement de l'espace extérieur.

Le programme des travaux de la seconde phase a pour objet :

- La reprise de l'enveloppe du bâtiment (panneau, bardage et isolant) ;
- La création d'infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) pour la flotte automobile de la Communauté urbaine ;
- L'aménagement de l'espace extérieur :
 - o Création de dalles béton pour les bennes,
 - o Création d'une zone de lavage,
 - o Reprise des clôtures et du portail ;
- L'installation de panneaux photovoltaïques en toiture après la réalisation d'une étude de faisabilité ;
- La réalisation de travaux en toiture (rénovation, isolation et sécurisation).

Le coût prévisionnel de la seconde phase de travaux est estimé à 1 790 000 €HT, soit 2 148 000 €TTC, qui se décomposent comme suit :

- Pour les études : 190 000 €HT, soit 228 000 €TTC
- Pour les travaux : 1 600 000 €HT, soit 1 920 000 €TTC

Cette seconde phase débutera au second semestre 2026 pour une durée estimative de 8 mois.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver le programme des travaux d'aménagement du Centre technique communautaire des Mureaux, sis 4 rue Nicéphore Niepce,
- de fixer le montant prévisionnel de l'opération à 2 830 000 €HT, soit 3 396 000 €TTC,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- de préciser que les crédits seront imputés au budget 2025 et suivants :
 - Pour les études : chapitre 20, nature 2031,
 - Pour les travaux et aménagements : chapitre 23, nature 2313.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5215-20,

VU le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2421-1 et suivants,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU le programme de l'opération,

VU l'avis favorable à l'unanimité émis par la Commission Vie quotidienne le 01 avril 2025,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le programme des travaux d'aménagement du Centre technique communautaire des Mureaux, sis 4 rue Nicéphore Niepce.

ARTICLE 2 : FIXE le montant prévisionnel de l'opération à 2 830 000 €HT (deux millions huit cent trente mille euros hors taxes), soit 3 396 000 €TTC (trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille euros toutes taxes comprises).

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 4 : PRECISE que les crédits seront imputés au budget 2025 et suivants :

- Pour les études : chapitre 20, nature 2031,
- Pour les travaux et aménagements : chapitre 23, nature 2313.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le :	15 AVR. 2025
Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le :	15 AVR. 2025
Exécutoire le :	15 AVR. 2025
<i>(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)</i>	
<u>Délai de recours</u> : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification	
<u>Voie de recours</u> : Tribunal Administratif de Versailles	
<i>(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).</i>	

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 10 avril 2025

Le Président



Cécile ZAMMIT POPESCU